

Département
HAUT-RHIN
Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 13 avril 2026

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

22 AVR. 2026

ALA SOUS-PREFECTURE

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :
19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :
19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :
18

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : 18

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, GEISS Agnès, MEYER Christine, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, STEFFEN Philippe, ALVES-MULLER Marina.

Était absent : 1

Excusé : FUTSCH Virginie

Non excusé : /

Procuration : Mme FUTSCH Virginie a donné procuration à Mme SAUNER Monique

Délibération N°2026/23

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Le Maire explique que dans les communes de moins de 3500 habitants, la Commission d'Appel d'Offres comporte en plus du Maire, président de la CAO, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du Conseil Municipal.

VU les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DESIGNE :

- Les membres titulaires de la CAO : **Annaïck DANGELSER, Denis MULLER et Thibaut MEYER ;**
- Les membres suppléants de la CAO : **Kevin DITNER, Emmanuel VAYER et Philippe STEFFEN.**

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 17 avril 2026
Le Maire, Yves KELLER

